

Paris, 4 février 2015

Objet : Acte II de la loi Montagne

Mesdames, messieurs les élus de la montagne,

Lors du congrès de Chambéry, en octobre dernier, au cours duquel nous avons célébré le 30^e anniversaire de notre association et celui de la loi du 9 janvier 1985, le Premier ministre a annoncé une nouvelle étape, confirmée récemment par la mise en chantier d'un acte II de la Loi Montagne.

Conformément à l'engagement pris devant les congressistes, il vient de confier une mission temporaire à Annie GENEVARD, députée du Doubs, et à Bernadette LACLAIS, députée de la Savoie, afin d'obtenir des propositions pour actualiser la loi, à l'échéance mi-mai 2015, le Conseil national de la montagne devant être réuni en juin 2015.

Avec le Comité directeur, nous saluons cette décision qui correspond à nos vœux et appelons l'ensemble des élus de la montagne maires, conseillers communautaires, généraux et régionaux, ainsi que les parlementaires, à se mobiliser au plus vite pour faire des propositions opérationnelles afin d'alimenter la réflexion.

Pour cela, nous allons organiser des réunions, dont le lieu et la date vous seront communiqués ultérieurement, et mettons à votre disposition une adresse électronique dédiée : nouvelleloimontagne@anem.org, afin que vous nous fassiez parvenir vos contributions avant le 17 avril 2015. Nous vous sollicitons pour intégrer dans la future loi les préoccupations concrètes de tous les élus de la montagne.

Vous trouverez, annexée au présent courrier, une première trame sommaire organisée autour de 6 thématiques arrêtées par le Comité directeur, à partir desquelles nous faisons de premières propositions que nous vous proposons d'enrichir. D'autres éléments vous seront fournis par la suite via notre revue *Pour la Montagne* et notre site Internet : www.anem.org

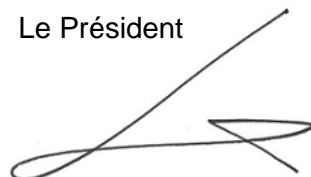
Vous remerciant de votre participation et de votre mobilisation, nous vous prions d'agréer, mesdames et messieurs les élus de la montagne, l'expression de nos sentiments distingués et solidaires.

La Secrétaire générale



Marie-Noëlle BATTISTEL
Députée de l'Isère

Le Président



Laurent WAUQUIEZ
Député de la Haute-Loire